



RAPPORT ANNUEL

2022-2023

Conseil du temps long

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------------------------|
| LES MEMBRES 2022-2023 | 3 |
| LE CALENDRIER DES RENDEZ-VOUS | 5 |
| ETAT DES PRESENCES | 7 |
| LES TRAVAUX DU GROUPE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE | 8 |
| LES TRAVAUX DU GROUPE MOBILITE | 12 |
| LES TRAVAUX DU GROUPE NATURE ET BIODIVERSITE | 15 |
| LES TRAVAUX DU GROUPE URBANISME ET SOLIDARITES | Erreur ! Signet non défini. |
| CONCLUSION | Erreur ! Signet non défini. |
| TABLE DES ANNEXES | 26 |

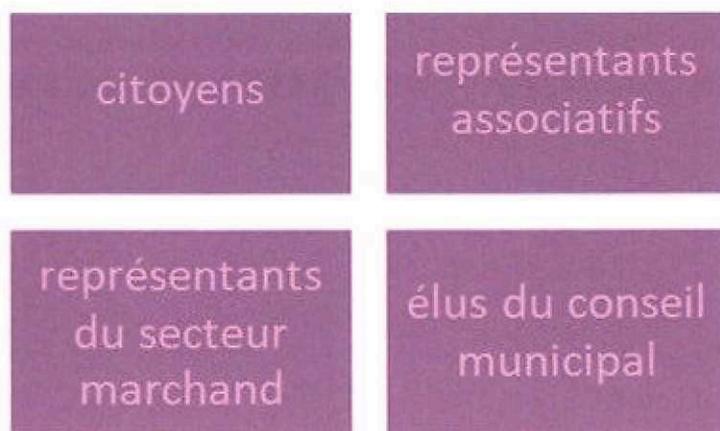
Ouvert à des citoyens volontaires et tirés au sort, le conseil du temps long se réunit depuis deux années et a pour mission de réfléchir au Seyssinet-Pariset des 20 à 40 prochaines années.

Un premier rapport existe pour relater les travaux de l'année 1.

Ce rapport fait état des travaux menés durant cette deuxième année d'existence, des actions, des avis, des questionnements et des perspectives du conseil du temps long.

LES MEMBRES

44 citoyens et citoyennes majeurs. Quatre collèges sont constitués :



Les membres par collège

Collège citoyens volontaires
(22 pers sur 22 places)

| | Nom Prénom |
|----|----------------------|
| 1 | Gilles Arnaud |
| 2 | Alva Renzetti |
| 3 | Christine Humbert |
| 4 | Nathalie Toussaint |
| 5 | Michelle Didier |
| 6 | Marie José Fresier |
| 7 | Cindy Bouchet Varnet |
| 8 | Thibaut Champelovier |
| 9 | Mathieu Meynet |
| 10 | Dominique Maitre |
| 11 | Yves Ninet |
| 12 | Christine Barnier |
| 13 | Julie Utrera |
| 14 | Maxime Lance |
| 15 | Dargent Loic |
| 16 | Clémence Cavalli |
| 17 | Clément Durand |
| 18 | GREZY Aude |
| 19 | FAURE Louis Paul |

| | |
|----|--------------------|
| 21 | Nicolas Martinelli |
| 22 | Guy Chatain |

Collège citoyens tirés au sort
(12 pers pour 11 places)

| | Nom Prénom |
|----|----------------------|
| 1 | Fabienne Pirollet |
| 2 | Severine Besacier |
| 3 | Khalifa Bahaloul |
| 4 | Enzo Idiou |
| 5 | Marjorie Signoret |
| 6 | Chaouki Bourabei |
| 7 | Florian Sandrin |
| 8 | Mamadou Aliou Diallo |
| 9 | Sylvie Pasco |
| 10 | Virgil Delas |
| 11 | Leana Daniele |
| 12 | Julie Jeanselme |

Collège société civile
(5 pers pour 7 places)

| | Nom Prénom |
|---|---------------------|
| 1 | Caroline Cesbron |
| 2 | Michel Jacon |
| 3 | Bernard Nicolino |
| 4 | Marjolaine Belkhala |
| 5 | Cécile Bertoncello |

Collège élus
(4 pers pour 4 places)

| | Nom Prénom |
|---|-----------------|
| 1 | Clémence Aubert |
| 2 | Alice Mollon |
| 3 | Vincent Faure |
| 4 | Denis Jaglin |

Durant la première année d'existence du conseil du temps long, il a été constaté que certaines personnes qui avaient souhaité s'engager en début d'année n'ont pas pu être effectivement présentes aux différentes rencontres. Suite à ce constat, la commune, pour compléter les membres manquants et arriver à un effectif de 44 personnes, a fait appel à une prestation de tirage au sort par téléphone

Objectif pour le prestataire : recruter 12 citoyens Seyssinettois en prenant en compte les profils manquants dans le groupe, dont 2 professionnels.

Genre : 6 hommes et 6 femmes

Age :

18-29 ans : 3

30-39 ans : 3

40-49 ans : 3

50-59 ans : 3

60 ans + : 0

Quartier de résidence :

Chamrousse : 2 à 3

Mairie : 2 à 3

Moucherotte : 2 à 3

Vauban Glycines : 2 à 3

Vercors : 2 à 3

Chartreuse Quirole : 0

Pariset : 0

Village : 0

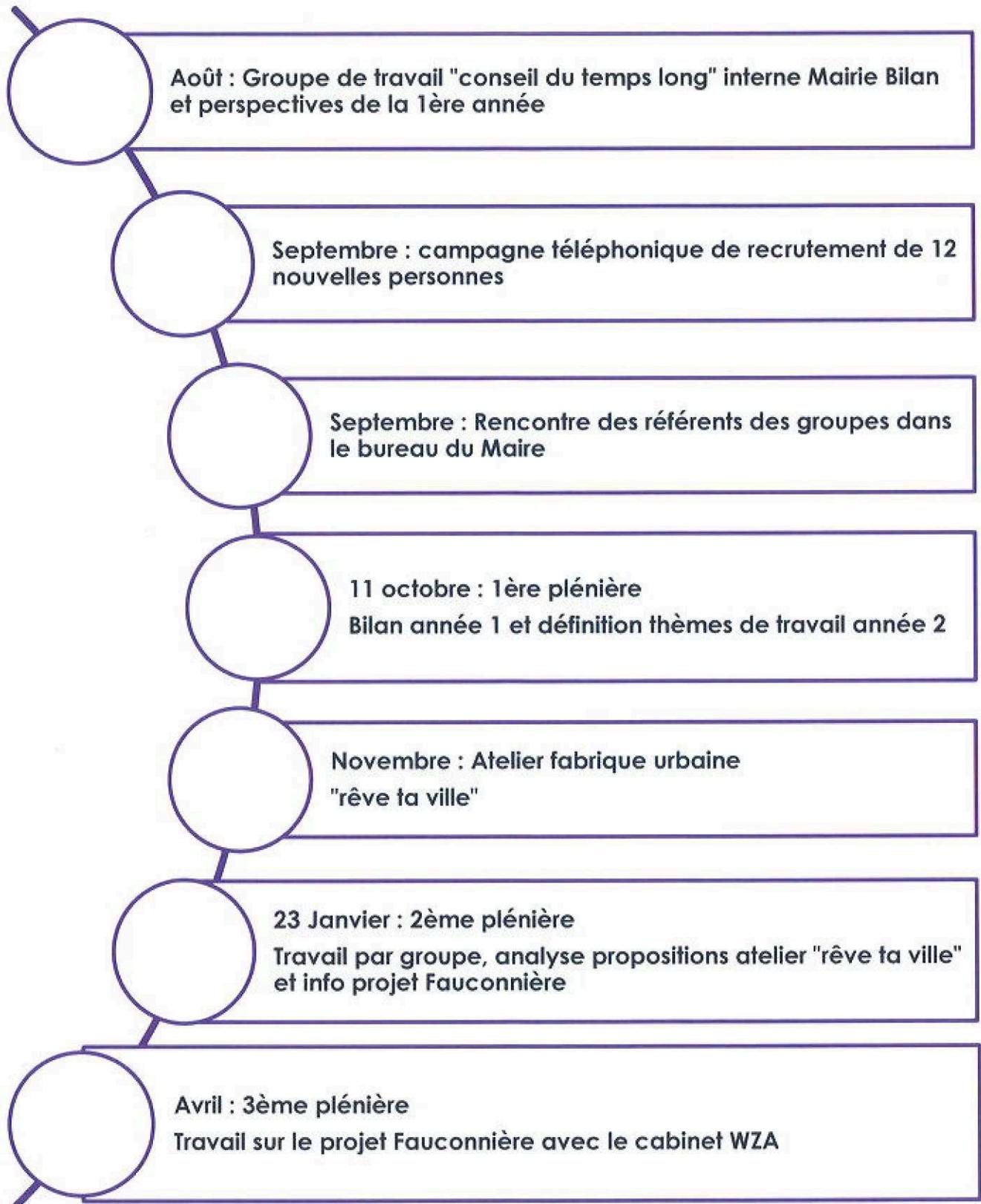
Bilan de la campagne de recrutement téléphonique de septembre:

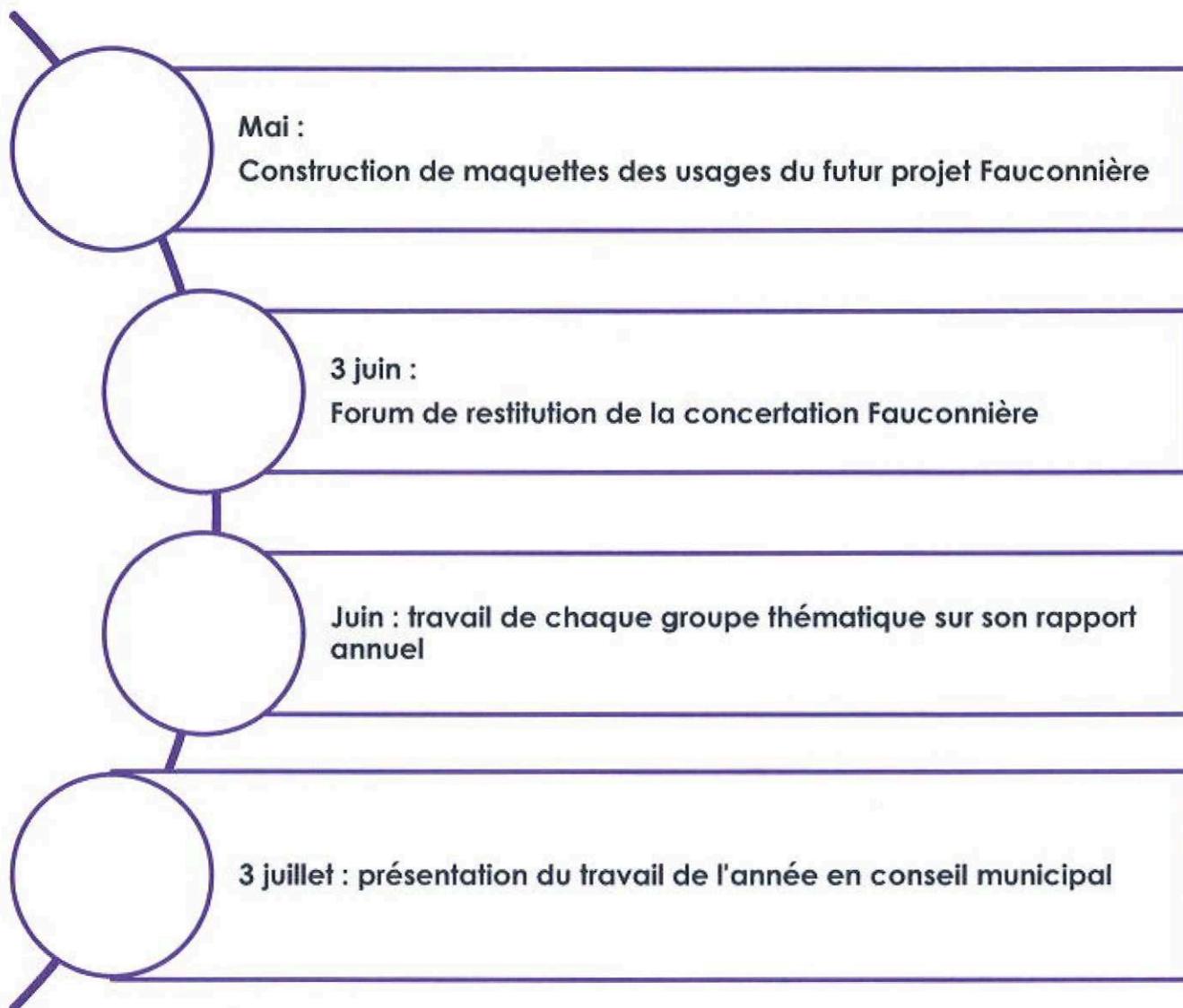
668 numéros de téléphone contactés pour obtenir 12 contacts.

Parmi ces 668 appels, 15% ont refusé de répondre, ce qui est un taux très faible au regard d'autres panels. Le fait d'avoir des quotas « souples », des citoyens réceptifs à la démarche et des dates qui ne les mobilisent pas toute une journée ont grandement aidé au recrutement.

Sur les 12 contacts, 4 personnes seulement se sont présentées à la première réunion.

LE CALENDRIER DES RENDEZ-VOUS





Il faut ajouter à ce calendrier les rencontres régulières de chaque groupe thématique entre les réunions plénières.

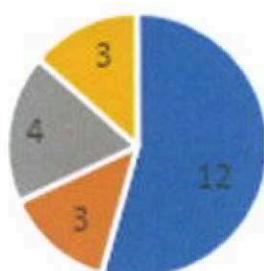
→ Les comptes-rendus de chaque séance plénière se trouvent dans les annexes

PRÉSENCES AUX SÉANCES PLÉNIÈRES ET AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES

Plénière d'octobre : 22 participants.

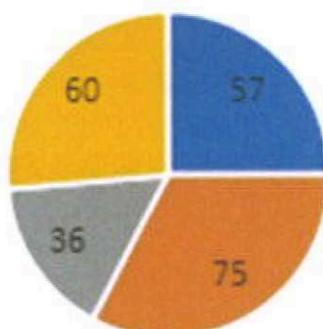
12/21 collègue volontaire, 3/4 collègue élus, 4/11 collègue tirés au sort, 3/5 collègue société civile

Présences



■ Volontaire ■ Elus ■ Tirés au sort ■ Société civile

répartition en pourcentage

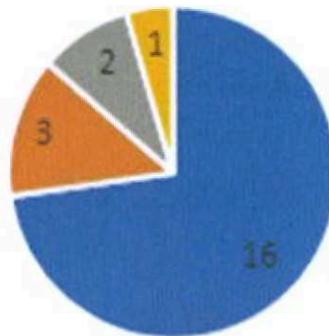


■ volontaire ■ élus ■ Tirés au sort ■ Société civile

Plénière d'avril : 22 participants.

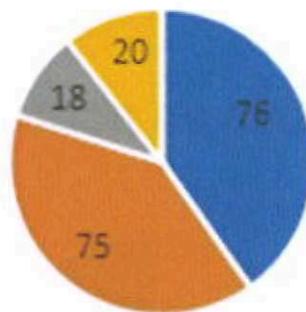
16 volontaires, 3 élus, 2 tirés au sort, 1 société civile

Présences



■ Volontaires ■ Elus ■ Tirés au sort ■ Société civile

Répartition en pourcentage

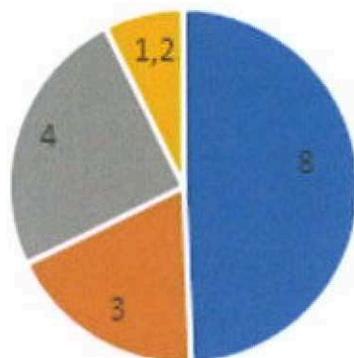


■ Volontaires ■ Elus ■ Tirés au sort ■ Société civile

Atelier d'aménagement urbain avec All'urbaine (design collaboratif d'espaces publics) : 17 participants.

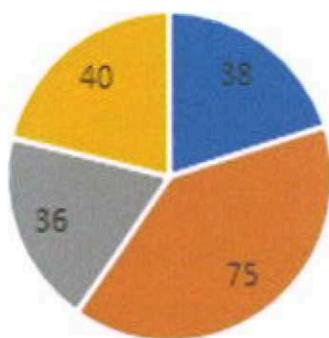
8 collèges volontaire, 4 collèges tirés au sort, 3 collèges élus, 2 collèges société civile

Présence



■ Volontaire ■ Elus ■ Tirés au sort ■ Société civile

Répartition en pourcentage



■ Volontaire ■ Elus ■ Tirés au sort ■ Société civile

LES TRAVAUX DU GROUPE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Membres du groupe :

- Caroline Cesbron (Référente)
- Julie Utrera
- Maxime Lance
- Alva Renzetti
- Mamadou Diallo

Production du groupe :

1/ ARBRES EN VILLE :

Les membres du groupe ont participé cette année aux opérations suivantes :

Octobre 2022 : Dans le cadre de la quinzaine « ça vous branche » organisée par la Métro : participation d'un membre du groupe à un atelier. Thématique : la **sensibilisation à l'importance de l'arbre en ville** et aux différentes essences sensées être plus résistantes au changement climatique.

19 janvier 2023 : Dans le cadre du projet municipal « Verger collectif » : participation d'un membre à la réunion publique. Élément essentiel : **Formation** collective aux techniques de plantation et d'entretien du végétal.

Printemps 2023 : Dans le cadre de la mise en place de l'opération municipale « **Don d'arbres** », un membre du groupe a demandé un Savonnier qu'il recevra au mois de décembre 2023.

Le 04 avril 2023, obtention d'un RDV avec l'élue municipale Linda Boukhatem déléguée aux espaces publics, agriculture urbaine, eau, ombre et la Métro : Anne Lyse Comparet du service patrimoine arboré, accompagnée de Violette Perret, stagiaire. Lors de ce RDV, nous sommes sensibilisés à la notion de « renaturation » (retour de la nature en ville y compris dans ce qu'elle a de « désagréable » comme les mauvaises herbes) et à la désimperméabilisation.

L'action qui en découle est un partage des quartiers entre les membres du groupe pour repérer les **pieds d'arbres** à réhabiliter, désimperméabiliser ou « **renaturer** » afin de protéger les arbres et les micro espaces à végétaliser sur l'espace public pour apporter notamment de l'ombre et de la bio-diversité partout là où c'est possible (sur les trottoirs au niveau des passages piétons par exemple).

Ce repérage par le groupe est actuellement encore en cours.

Lors du RDV est également suggérée la rencontre entre la Mairie et la Métro sur le **projet Fauconnière** afin que soit intégrées dès le départ du projet (et donc avant que tout soit construit) toutes les attentes en matière de bio-diversité et de végétalisation, par exemple, en vue **d'intégrer les contraintes** en découlant en amont.

29 et 30 avril 2023 : Participation des membres du groupe aux journées « Les 48H de l'agriculture urbaine » de Grenoble. Élément essentiel : Animation et **sensibilisation du grand public** notamment sur la culture sur toits.

31 mai 2023 : collecte d'idées sur le rafraîchissement de la ville par des aménagements appropriés. L'exemple de la ville de Nîmes qui a implanté sur une de ses plus belles places, des aménagements permettant la **mise à l'ombre des passants** et le rafraîchissement par la **circulation d'eau**. Cf Photos ci-dessous.



2/ ENERGIE :

Mai 2023 : Réalisation d'un four solaire par un membre du groupe dans le cadre d'un stage.

Juin 2023 : Préparation d'un RDV avec un membre de la centrale villageoise WATTISERE pour un témoignage sur son expérience. Wattisère est une société locale dont les actionnaires sont des citoyens, des collectivités et des entreprises. Elle a pour but de développer les énergies renouvelables (notamment en investissant dans des installations de production d'énergies comme des panneaux photovoltaïques sur des toitures). Par ailleurs, elle mène des actions auprès des habitants pour encourager les économies d'énergie.

3 / CONCLUSION :

Le résultat de nos différentes réflexions est synthétisé et représenté dans notre maquette de la Fauconnière.



En effet, cette maquette condense l'ensemble de nos souhaits pour ce projet urbain :

- végétalisation bien présente
- mise en valeur de l'eau
- production et distribution déconcentrées d'énergies renouvelables
- utilisation des toitures pour des cultures
- présence d'une place centrale aménagée pour développer / favoriser le tissu social
- aménagement de voiries à usage partagé (pour les vélos, les piétons, les voitures...)
- parkings et logements relativement concentrés pour dégager de l'espace à vivre

LES TRAVAUX DU GROUPE MOBILITE

Membres du groupe :

- Yves Ninet (Référent)
- Gilles Arnaud
- Vincent Faure
- Mathieu Meynet
- Julie Jeanselme
- Sylvie Pasco

Production du groupe :

4 réunions sur l'année en dehors des réunions plénières du conseil.

Points élaborés :

1 – Etablissement d'une charte mobilité :

CHARTE DE LA MOBILITE

Objectif : Cette charte définit les principes de bases à prendre en compte dans tous les projets sur le déplacement dans la ville.

Elle se découpe en plusieurs volets :

- **Le volet : Circulation des véhicules à moteur**
- **Le volet : Déplacement des piétons/vélos**
- **Le volet : Signalisation & aménagement**
- **Le volet : Contrôle & Entretien**

VOLET : CIRCULATION DES VEHICULES A MOTEUR

- **Définir les grands axes de circulation dans SEYSSINET. Limiter et empêcher le transit sur les autres axes (hormis livraisons)**
- **Définir un sens de circulation**
- **Circulation et stationnement des camions (zone concessionnaire auto)**
- **Dissuader les itinéraires de « contournements » de l'A480**
- **Installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques**

VOLET : DEPLACEMENT DES PIETONS/VELOS

Sur les axes principaux et axes de transit, mettre en place des feux de circulation avec priorité piétons, mettre des ralentisseurs à proximité des passages piétons.

Ce point doit aussi s'appliquer aux zones d'écoles, commerces

Chaque passage piéton doit être éclairée spécifiquement (détecteur mouvement, ...)

Ce point est à voir en cas de limitation de l'éclairage des rues la nuit

Le passage piéton doit être bien visible des automobilistes (Arbre, containers)

Délimiter physiquement la voie piétonne et la voie vélo (bordure, ...)

Avoir une cohésion voie piéton/ voie vélo dans une même avenue

Eviter le changement de voie à chaque intersection

Chaque trottoir doit être protégé par de petites barrières pour éviter le stationnement de véhicules même temporaire (zone école où les enfants se retrouvent obligés de passer sur la rue)

Définir un maillage cohérent de pistes cyclables, support pour décider des aménagements à moyen / long terme

Penser aux personnes à mobilité réduite : S'assurer que La Ville veille à leur garantir de bonnes conditions de circulation. Les abaissements de trottoirs au niveau des traversées piétonnes, par exemple, favorisent l'accessibilité pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant.

VOLET : SIGNALISATION & AMENAGEMENT

Réflexion sur chaque rue annexe pour mettre en place :

Une circulation à sens unique

Des passages sur une voie (panneau indiquant la priorité)

Chaque rue doit avoir :

Au début de chaque rue, on doit avoir un rappel de la vitesse autorisée

Une ligne de séparation de chaque voie

VOLET : CONTROLE & ENTRETIEN

Contrôle du respect du stationnement

Contrôle du respect de la vitesse (radar ?)

Contrôle du respect du bruit émis d'un véhicule (pot échappement, musique, téléphone)

Définir les moyens de contrôle pour s'assurer du bon état des infrastructures

Ampoule feu piéton, peinture.

2 – Travail sur la ZFE :

Travail en cours

3- Projet Fauconnière :

Réflexion sur le projet et montage d'une maquette sur les idées du groupe



4 – Rencontre avec la METRO : à prévoir pour la rentrée de septembre 2023 pour étudier les améliorations possibles pour les pistes cyclables et piétonnières.

5 – Travail à faire sur le co-voiturage et les parkings relais (descente du plateau du Vercors) pour l'accès aux transports en commun (Tram, Bus, ...)

6 – Quelles suites sur les propositions faites en 2022 sur l'étude des 3 axes traversés par les usagers en transit sur la commune ?

LES TRAVAUX DU GROUPE NATURE ET BIODIVERSITE

Membres du groupe :

- Michel Jacon (Référent)
- Thibaut Champelovier
- Bernard Nicolino
- Alice Mollon
- Fabienne Pirollet
- Florian Sandrin

4 réunions du groupe thématique en plus des plénières

Production du groupe :

Le Ruisseau des Arcelles :

- Recherche du tracé dans Seyssinet plaine
- Projet de remise à l'air libre proposé dans le cadre du budget participatif : non retenu pour le vote car nécessitant une consolidation technique et financière
- Suivi de la demande de réparation du lit du ruisseau sur la parcelle en cours d'acquisition par un nouveau propriétaire. Demande d'aide technique de la part de l'acquéreur.

Projet Via du tram en lien avec le PNR du Vercors :

Participation à la rédaction et à la validation de totems signalétiques ; participation à l'inauguration le 6 juillet

Prévention risque incendie de forêt :

- Proposition d'envoi par la mairie d'un courrier d'information aux propriétaires (fait) (listing à compléter)

- Proposition de faire une réunion publique sur le sujet (fait le 1^{er} juin)
- Participation à des conférences pour des membres de la commission
- Il serait opportun d'avoir le rapport fait par les pompiers sur les forêts de Seyssinet.

Recensement des champignons sur la commune :

Programmé à l'automne

Recensement des orchidées rares sur la commune :

- Plusieurs balades réalisées (à perdurer)

Participation au projet de la Fauconnière :

Participations aux réunions participatives, tripoteurs...

Positionnement des idées du groupe sur le plan du projet, avec les objectifs :

- De préserver les espaces végétalisés existants et d'en créer sur les espaces qui se construiraient
- De limiter les hauteurs de bâtiments pour respecter les vues vers les massifs et créer des perspectives est-ouest et sud-nord
- Privilégier les mobilités douces sur toute la superficie
- Prévoir un bâti raisonné et modéré en nombre d'habitations pour ne pas dégrader le cadre de vie des Seyssinettois en augmentant trop la population.
- Maintenir des commerces de base et créer un centre artisanal tout en maintenant les commerces de proximité comme au beau site.
- Rénovation de la piscine.

Maquette réalisée (photo ci-après) :



Poursuite de l'atlas de la biodiversité

Recensement d'arbres remarquables, pollinisateur, zone humide ...

Nos perspectives :

- Création d'ilots de fraîcheur.
- Réflexion sur les travaux de dragage du Drac (2025)
- Poursuite des actions en cours

Doutes :

- Intégration des nouveaux membres

LES TRAVAUX DU GROUPE URBANISME ET SOLIDARITES

Membres du groupe :

- Nathalie Toussaint (Référente)
- Nicolas Martinelli
- Clémence Cavalli
- Christine Barnier
- Christine Humbert
- Michelle Didier
- Clément Durand
- Marie-José Freisier
- Louis-Paul Faure
- Dominique Maitre
- Séverine Besacier
- Clémence Aubert

Production du groupe :

Cette année fut marquée par le regroupement des deux groupes Urbanisme et Vivre Ensemble (groupe nommé *urba* + ci-après). Ces deux thématiques apparaissent comme complémentaires et indissociables au développement urbain OU pour penser l'espace urbain d'une ville.

Bien qu'ayant travaillé sur différents sujets, certains suggérés par la Municipalité et d'autres proposés par le groupe, nous constatons que nous n'avancions pas comme nous le souhaiterions, avec l'impression de s'éparpiller et de manquer d'un cadre structurant pour avancer efficacement.

Convaincus de la nécessité d'une instance où la parole des citoyens est entendue et prise en considération, tel que le Conseil du Temps Long, nous avons néanmoins le sentiment parfois de ne pas être reconnus à cette juste valeur. Tout en ayant conscience qu'une baisse de la participation au sein de notre groupe, malgré

l'implication active de certain(e)s, ne nous permet pas de réaliser des travaux aussi qualitatifs que nous le souhaiterions et dans des délais voulus.

1. Retour sur les activités effectuées par le groupe URBA+

A notre initiative :

- Atelier d'initiation à la conception en urbanisme avec un travail sur le plan masse d'Annecy
- Démarrage d'un travail sur la charte d'urbanisme
- Promenades urbaines et citoyennes : quartier Vercors, Moucherotte, Lesdiguières.

La mairie est venue nous consulter avec des saisines sur les sujets suivants :

- Relevé du bâti remarquable de Seyssinet-Pariset
- Rédaction de la proposition au PLUI
- Etude sur le PPRI
- Rédaction d'un rapport sur la maison des associations
- Réfection de la place Lucie Baud

Nous avons aussi participé à deux ateliers de consultation citoyenne en lien avec le projet de la Fauconnière, animés par le cabinet WZA.

- Atelier sur la Fauconnière
- Maquette de la Fauconnière présentée au forum



2. Retour d'expérience du groupe URBA+

De ces 2 années d'activité, nous avons tiré les conclusions suivantes :

1. Objectif

Le conseil du temps long a pour mission ambitieuse de définir la ville dans trente ans, et de donner ponctuellement son avis sur les projets de la mairie.

2. Constat

Le groupe "urbanisme" est constitué de citoyens engagés, soucieux de participer de manière positive à la vie de la ville. Leur engagement se fait à un coût direct sur leur temps personnel.

Malheureusement, cette énergie n'est pas extensible et en deux ans nous n'avons pu produire que quelques travaux liés à la ville dans 30 ans. Cette situation est très frustrante et épuisante et elle demande une réflexion et une évolution vers plus d'efficacité et de résultats.

3. Difficultés

Nous sommes conscients que le conseil du temps long est une innovation. Sa forme actuelle est donc une expérimentation. Nous sommes un groupe nouveau, fragile, qui a mis du temps à se structurer, à se doter d'outils de réflexion, à formuler ses questions et à se définir lui-même. C'est encore un travail en cours.

L'écologie, la circulation, l'urbanisme ou les questions de vivre ensemble ne sont pas des questions indépendantes. L'organisation actuelle du conseil du temps long en silo nuit à notre capacité à étudier les questions de façon cohérente et partagée entre les différents groupes. Une organisation constituée de façon ad-hoc autour de chaque projet ou question par des volontaires semble plus efficace et pertinente.

La gouvernance du conseil et son rôle ne sont pas clairs, en particulier l'implication de la mairie et des élus dans notre travail, au lieu de nous structurer, nous désoriente. Quel est l'objectif et le rôle du Conseil du temps long par rapport aux projets de la Mairie?

En effet, nous concevons le conseil du temps long comme une instance de proposition et de dialogue. Nous regrettons de ne pas avoir été en mesure de construire des propositions. Nous avons la sensation que le dialogue ne semble fonctionner que dans une seule direction. Les élus sont porteurs de requêtes et viennent siéger à toute réunion sans préavis. Lorsque les élus sont présents, ils représentent la majorité du temps de parole. Dans l'autre sens, présenter nos difficultés et nos interrogations aux élus est apparu à plusieurs occasions une source de tensions qui ne permettent pas un travail serein. Cette asymétrie est une difficulté.

Pour exemple, dans le cadre du groupe « vivre ensemble », nous avons été souvent seuls avec peu d'échanges avec des élus. Nous avons reçu une écoute "bienveillante" pour notre travail sur la maison des associations, bien que le dossier fourni a dû se perdre dans d'autres dossiers n'étant plus dans les priorités actuelles...

Le conseil du temps long n'a pas la capacité de répondre aux requêtes que les élus lui soumettent. En effet, elles occupent la majeure partie d'une réunion et les réponses doivent être étudiées en dehors de la réunion et sous contrainte forte de calendrier. Nous recevons 4 questions pour 8 réunions par an. Le résultat est que le groupe urba+ a la sensation d'être mis dans la position de bricoler dans l'urgence d'une réunion sur l'autre, sans aucun moyen ni ressource. En conséquence, les sujets du conseil du temps long qui sont notre mission, ne sont jamais abordés.

Avec cette façon de fonctionner, nous ne maîtrisons ni nos sujets ni notre calendrier, et cette situation répétitive a fortement empêché le groupe de travailler cette année.

Lorsque le groupe urbanisme a trouvé indispensable que la ville se dote d'une carte afin que les habitants puissent visualiser leur urbanisme, que les élus et le conseil du temps long puissent avoir un lien concret avec l'espace de la ville, nous avons reçu comme réponse qu'il faudrait patienter à nouveau deux ans minimum.

Les animations et intervenants sont les bienvenus. Mais lorsque le groupe urbanisme a trouvé utile de faire venir un atelier sur la conception urbaine, il a fallu attendre cet atelier 18 mois. Lorsqu'il est arrivé, nous avons fait un atelier sur Annecy de façon tardive et abstraite, en totale déconnection des sujets que nous étudions....

Nous regrettons de ne pas avoir eu la capacité de choisir ni la date, ni l'intervenant, ni le sujet de l'activité, ni son insertion dans nos travaux.

En ne maîtrisant ni les questions ni le calendrier ni le budget, et en subissant une organisation en silos, en recevant des requêtes et en l'absence de canal retour de la communication, nous avons l'impression de faire un travail dans l'urgence, sans les outils qui permettent de mener à bien notre mission qui nous apparaît de plus en plus floue...

Nous sommes conscients que la mairie est au moins aussi ambitieuse que le groupe urbanisme et qu'il s'agit essentiellement d'incompréhension. En particulier, il semble qu'il y ait un malentendu entre les attentes des participants du Conseil du temps long et les objectifs que la Mairie attribue à ce Conseil. Mais la quantité des efforts et de l'engagement que nous avons fournis par rapport à l'absence d'avancée nous oblige à exposer cette réflexion sur notre efficacité.

En d'autres termes, nous sommes dans une situation où malgré la motivation, les efforts et les compétences de chacun des membres du groupe urbanisme, il est difficile de réaliser notre mission de force de proposition et de s'émanciper du rythme de la mairie.

Par conséquent, notre confiance dans notre utilité et notre impact réel sur la ville sont fortement érodés et la plupart d'entre nous se posent la question de leur engagement. Nous alertons sur la nécessité de changer cette situation pour éviter l'épuisement et l'abandon.

Notre priorité est de nous donner les moyens d'imaginer Seyssinet-Pariset dans 30 ans et nous estimons que nous sommes loin du compte.

4. Réflexions et recommandations pour l'urbanisme de la commune

Après 3 ans d'activité, nous avons la forte impression d'un manque de cohérence dans le développement urbain de la commune. Au sein de notre groupe, nous faisons la distinction entre l'urbanisme de droit, qui se veut règlementaire, rentable et efficace et l'urbanisme de projet qui se veut global, systémique et harmonieux. L'urbanisme de projet est pour nous fondamental, aussi, voici nos propositions pour qu'il soit considéré dans tout projet urbain :

- Nous recommandons à la mairie de faire appel à un intervenant externe, professionnel et engagé, choisi avec le plus grand soin, qui l'accompagnerait dans ses réflexions et prises de décision en urbanisme, dans l'optique de veiller vigoureusement à une cohérence globale entre les différents projets urbains à l'échelle de la ville. Son regard externe et indépendant serait le garant d'une réflexion pertinente sur les besoins de la ville et leur réalisation. **C'est un outil pertinent et indépendant.**
- Nous recommandons une étude décrivant l'état de l'urbanisme sur la commune et les recommandations d'axes d'étude et d'actions. Une évidence de ces axes d'études est le travail sur l'identité et l'organisation des circulations est ouest, Nord Sud, et particulièrement les circulations douces. Un conseil serait tout indiqué pour réaliser cette étude pour sa première mission. **C'est un outil d'analyse.**
- Il nous paraît incontournable que la collectivité se dote d'une charte de l'urbanisme garante de la qualité de notre ville sur le long terme. Cette charte est un outil ayant pour objectif de définir les fondements incontournables auxquels devra se soumettre tout nouveau projet urbain sur la commune. Il permettra également d'évaluer tout projet, à la fois sur sa conception et sa réalisation mais également son impact (positif ou négatif) sur la qualité de vie des habitants. **C'est un outil cadre d'aide à la décision** dans la mise en œuvre de projet urbain **et d'évaluation** pour veiller à un développement urbain et social cohérent.

- La présence d'un observateur citoyen est indispensable à toutes les étapes du projet d'urbanisme, dès la réflexion initiale, avant même les embauches des intervenants. Nous considérons qu'au minimum un émissaire du conseil du temps long serait logiquement qualifié pour ce rôle, au minimum en tant qu'observateur. Ce ou ces émissaires feraient le lien entre la Mairie et le Conseil du temps long. Ce regard permettrait d'éviter la frustration et les incompréhensions qui semblent apparaître. **C'est un outil de démocratie citoyenne et participative.**
- La ville gagnerait à se doter au plus vite d'une maquette de la ville en relief et à grande échelle, d'environ 2 m de côté, exposée publiquement et de façon permanente. En effet, une telle représentation permettrait à chaque citoyen de se situer dans le territoire. C'est aussi un outil qui permet de penser la ville dans sa globalité et dans son contexte. Elle est une aide inestimable à la conceptualisation globale de la ville et de l'urbanisme. Nous serons alors mieux à même de percevoir et harmoniser les liens et les échanges entre les différents secteurs de la ville, de répondre à ses besoins futurs. **C'est un outil de prise de conscience, d'analyse et de conception.**

Nous sommes conscients que chacun de ces outils est indispensable. Ils permettraient une amélioration très notable de la capacité de notre commune à concevoir l'urbanisme, et il en résulterait une meilleure maîtrise d'évolution de celui-ci à court terme aussi bien qu'à long terme.

5. **Conclusion**

Pour écrire ce rapport, nous avons souhaité prendre du recul, analyser les 2 dernières années et en tirer les conclusions les plus objectives possibles.

Un des objectifs de ce rapport est d'identifier et d'établir les outils et l'organisation des compétences qui permettraient au groupe URBA+ et au conseil du temps long de travailler plus concrètement.

En ce sens, il constitue la première recommandation sur le long terme de notre groupe URBA+.

Nous espérons que malgré les critiques qu'il contient, il soit reçu et lu de façon constructive et fructueuse dans le but de construire ensemble une véritable politique d'urbanisme pour Seyssinet-Pariset.

Conseil du temps long, groupe urba+

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 :

**Réponses des élus aux propositions des groupes de travail du conseil
du temps long suite à la présentation du rapport annuel 2021-2022**

ANNEXE 2 :

Compte rendu de la séance plénière du 11 octobre 2022

ANNEXE 3 :

Compte rendu de l'atelier « rêve ta ville » de novembre 2022

ANNEXE 4 :

Compte rendu de la séance plénière du 24 janvier 2023

ANNEXE 5 :

**Compte rendu de la séance plénière sur le projet fauconnière du
mardi 4 avril 2023**